

L'anaphore syntaxiquement lourde dans *Oliver Twist* ou du possible "jeu" dans la reprise

Julie TARIF
Université d'Angers

La prose dickensienne a souvent été décriée par les Victoriens en termes de style. Aussi n'était-il pas rare de rencontrer des critiques assez vives quant au style de Dickens, du type: « As to his literary style, that was his own – striking, brilliant, not seldom odd, sometimes awkward [...] » (Sorensen : 1985, p. 11). Dans *Oliver Twist*, cette « étrangeté », cette « lourdeur », se manifeste, notamment, dans certains cas de reprises nominales, vis-à-vis desquelles il y a incontestablement du « jeu ». Le *Nouveau Petit Robert* propose deux acceptions du terme, particulièrement éclairantes pour notre propos : « Jeu : 1. activité physique ou mentale purement gratuite, qui n'a, dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure. 2. L'espace ménagé pour la course d'un organe, le mouvement aisé d'un objet. ». En ce qui concerne *Oliver Twist*, ce « jeu » sur l'anaphore nominale revêt deux formes, selon qu'on s'intéresse à l'auteur ou à ses traducteurs⁽¹⁾. D'une part, l'auteur « joue », selon le sens premier du terme, avec les règles sur lesquelles repose l'anaphore nominale; d'autre part, les traducteurs du XIX^e siècle donnent du « jeu » à ces mêmes anaphores, mais selon la seconde acception du terme. En ce sens, ils « ménagent un espace », en d'autres termes, ils prennent des libertés, par rapport à l'original. Cet « espace ménagé » s'éclaire à la lumière des traductions du XX^e siècle, dans lesquelles cette reprise nominale est, pour ainsi dire, « religieusement » conservée.

De là, en traduction, les questions de savoir quelles stratégies syntaxiques permettent ce jeu dans la reprise? Quelles en sont les motivations en termes stylistiques et comment expliquer les choix traductifs divergents des traducteurs?

Nous concentrerons notre analyse, dans un premier temps, sur le jeu volontaire sur l'anaphorique auquel s'adonne l'auteur. Cet éclairage nous permettra, dans un second temps, de cerner et d'exposer les diverses stratégies auxquelles les différents traducteurs ont recours pour traduire ces anaphores syntaxiquement lourdes. Enfin, nous tenterons d'expliquer les différentes orientations traductives rencontrées.

(1) Notre corpus est constitué de deux traductions effectuées au XIX^e siècle (par Emile de La Bédollière et Alfred Gérardin), ainsi que de deux traductions effectuées au XX^e siècle (par Sylvère Monod et Francis Ledoux).

1. Le jeu dickensien sur l'anaphore nominale

1.1 L'anaphore nominale : définition et fonctionnement

Il faut entendre par « anaphore » :

La reprise, sous une autre forme, d'un référent antérieurement exprimé dans le discours. La relation anaphorique peut se décrire comme un lien sémantique entre deux éléments du discours : la source (ou antécédent) et l'anaphorique ; on dit que la source et l'anaphorique sont en situation de coréférence (Ballard : 2004, p. 138).

Traditionnellement, il existe plusieurs moyens de faire référence à un individu, ou à un objet, déjà mentionné dans le discours : l'anaphore peut être d'ordre nominale, ou pronominale. Ainsi, Mona Baker, en s'inspirant des travaux d'Halliday et Hasan (1976), dégage-t-elle une sorte de gradient allant de la répétition exacte du terme en question à l'utilisation stratégique d'un pronom : « There is a continuum of cohesive elements that may be used to refer back to an entity already mentioned in the discourse. This continuum stretches from full repetition at one end of the scale to pronominal reference at the other » (Baker : 1992, p. 189). Elle illustre son propos par différents exemples d'anaphore, à savoir la répétition à l'identique, l'utilisation d'un quasi-synonyme, d'un hyperonyme, ou d'un référent pronominal.

En ce qui concerne l'anaphore nominale, il est possible de distinguer plusieurs cas de figure, si l'on analyse le rapport sémantique entre l'anaphorique et son antécédent :

Une anaphore fidèle se définit comme une reprise lexico-syntaxique de l'antécédent avec simple changement de déterminant : « *Un chien... Ce chien...* » L'anaphore est infidèle quand l'anaphorique est lexicalement différent de l'anaphorisé : « *Un chien... L'animal...* » L'anaphore est dite conceptuelle ou encore résumptive quand l'expression anaphorique condense ou résume le contenu de l'antécédent, celui-ci étant alors constitué d'un syntagme étendu ou d'une phrase : « *Les footballeurs français ont battu les brésiliens. Cette victoire les a faits champions du monde* » (Paillard : 2008, p. 94).

Ces anaphores assurent la continuité référentielle et, dans cette mesure, garantissent la cohésion textuelle : « [...] la continuité référentielle contribue à assurer au texte sa *cohésion*. Les expressions responsables de cette continuité sont connues sous le nom d'*anaphores* » (Apothéloz : 1995, p. 10).

Dans *Oliver Twist*, ces procédés anaphoriques sont, sans contredit, mis en œuvre dans le discours du narrateur, qu'ils permettent de fluidifier. Nonobstant, certaines occurrences anaphoriques, qui mettent en jeu des syntagmes nominaux complexes, ne vont pas dans ce sens. En fait, elles produisent l'effet inverse, attendu qu'elles privent la narration de fluidité. Ce sont, dès lors, ces anaphores nominales volontairement « lourdes » qui vont faire l'objet de toute notre attention.

1.2 L'anaphore nominale dickensienne, ou du « jeu » dans une reprise volontairement lourde

Cette « lourdeur » syntaxique peut procéder de la prédétermination ou de la postdétermination du noyau nominal de l'anaphore. Or, élément fondamental pour notre analyse, cette « lourdeur syntaxique » n'est pas contrainte, d'un point de vue linguistique, dans les occurrences qui nous intéressent. En effet, dans nombre de cas, un autre référent « moins lourd syntaxiquement » serait possible en lieu et place du syntagme sélectionné par l'auteur. Ce choix est donc révélateur d'un fait de style typiquement dickensien, qui va de pair avec l'absence de fluidité dégagée dans certains passages.

Quelques exemples nous permettent de l'illustrer. Pour plus de lisibilité, l'anaphorique sera mis en caractères gras, tandis que la source sémantique, ou l'antécédent, sera en italique. Le texte pourrait gagner en fluidité si, par exemple, l'anaphore lexicale était « fidèle », c'est-à-dire avec reprise de l'antécédent, et simple changement de déterminant. Ainsi, selon ce principe, dans l'exemple suivant, le syntagme nominal « *that gentleman* » pourrait se substituer au syntagme nominal anaphorique sélectionné, « *the gentleman aforesaid* » :

[...] when Noah observed *a gentleman in a white waistcoat* crossing the yard, he was more tragic in his lamentations than ever: rightly conceiving it highly expedient to attract the notice, and rouse the indignation, of **the gentleman aforesaid**. (55 ; cns⁽²⁾)

La reprise nominale par le biais d'une anaphore fidèle serait envisageable dans nombre d'occurrences. Le texte gagnerait alors en fluidité. Dans cette optique, il serait également possible de remplacer le syntagme nominal source anaphorique « *the elderly gentleman referred to* » par le syntagme nominal à déterminant fini « *that / the elderly gentleman* », dans cet exemple :

'I know *a 'spectable old gentleman* as lives there, wot'll give you lodgings for nothink, and never ask for the change--that is, if any genelman he knows interduces you.

The young gentleman smiled...

This unexpected offer of shelter was too tempting to be resisted; especially as it was immediately followed up, by the assurance that **the old gentleman referred to**, would doubtless provide Oliver with a comfortable place... (63; cns)

Le même constat s'impose pour l'exemple suivant, dans lequel le syntagme nominal simple, « *the crowd* », pourrait, dans un souci de concision, faire office d'anaphorique :

This wish was immediately gratified, for a policeman stepped forward who had seen the prisoner attempt the pocket of an unknown gentleman in *a crowd*, and indeed take a handkerchief therefrom, which, being a very old one, he deliberately put back again, after trying it on his own countenance. For this

(2) L'abréviation « cns » sera utilisée à la place de « c'est nous qui soulignons ».

reason, he took the Dodger into custody as soon as he could get near him, and the said Dodger, being searched, had upon his person a silver snuff-box, with the owner's name engraved upon the lid. This gentleman had been discovered on reference to the Court Guide, and being then and there present, swore that the snuff-box was his, and that he had missed it on the previous day, the moment he had disengaged himself from **the crowd before referred to**. (295 ; cns)

Ce choix délibéré « d'alourdir » le référent anaphorique est encore plus notable lorsque ce dernier est clairement identifié. C'est le cas dans ce dialogue où l'anaphore lexicale aurait dû logiquement passer par la répétition du prénom du personnage :

'Nancy, my dear,' said the Jew in a soothing manner, 'what do YOU say?'
 'That it won't do; so it's no use a-trying it on, Fagin,' replied *Nancy*.
 'What do you mean by that?' said Mr. Sikes, looking up in a surly manner.
 'What I say, Bill,' replied the lady collectedly.
 'Why, you're just the very person for it,' reasoned Mr. Sikes: 'nobody about here knows anything of you.'
 'And as I don't want 'em to, neither,' replied Nancy in the same composed manner, 'it's rather more no than yes with me, Bill.'
 'She'll go, Fagin,' said Sikes.
 'No, she won't, Fagin,' said *Nancy*.
 'Yes, she will, Fagin,' said Sikes.
 And Mr. Sikes was right. By dint of alternate threats, promises, and bribes, **the lady in question** was ultimately prevailed upon to undertake the commission. (92; cns)

Il ne s'agit en aucun cas, dans cet article, de remettre en cause la pertinence des anaphores, aucunement contestable, puisqu'il s'agit d'un phénomène linguistique destiné à garantir la cohésion textuelle. C'est plutôt la pertinence d'une reprise aussi saillante qui peut faire l'objet d'investigations, d'autant qu'elle divise, à l'évidence, les traducteurs.

2. Du jeu dans la reprise de l'anaphore nominale « lourde »

2.1 Deux stratégies traductives différentes : entre fidélité et allègement

Parmi ces anaphores stylistiquement lourdes, certaines révèlent une certaine prédilection de l'instance narrative pour un langage assez pompeux. Ce caractère formel passe par l'utilisation de tournures ayant une résonance administrative. Pour l'occurrence sélectionnée, nous notons la tendance des traducteurs du XX^e siècle à maintenir ce registre formel en recourant à ce que Pierre Lerat a baptisé les « déictiques de l'écrit »⁽³⁾. Francis Ledoux et Sylvère Monod ménagent le style de l'original en sollicitant la locution adverbiale « ci-dessus », caractéristique du jargon administratif. Cette locution permet

(3) Prototypiquement, les déictiques ont pour fonction de faire référence au contexte, c'est-à-dire à l'extralinguistique. Or, ici, leur référence est fournie par le cotexte.

de reproduire la postmodification syntaxiquement lourde du texte original. Les choix de traduction d'Emile de La Bédollière et d'Alfred Gérardin sont révélateurs de la tendance de ces deux traducteurs du XIX^e siècle à ne pas reprendre fidèlement le jeu dickensien sur les anaphores nominales lourdes :

| | |
|---|--|
| « [...] after indulging in the temporary display of violence above described » (176) | paragraphe omis (La Bédollière) |
| | « [...] et quand, après un instant d'énergie, elle fut retombée dans sa torpeur (Gérardin, 355) |
| | « [...] bientôt après s'être laissée allée à la passagère manifestation de violence décrite ci-dessus , elle retomba [...] » (Monod, 364) |
| | « [...] et quand, après s'être livrée à l'explosion passagère ci-dessus décrite , elle [...] » (Ledoux, 246) |

Les divergences de traduction mettent en lumière le problème posé pour le traducteur : accepter les aspérités, les lourdeurs, du texte original, ou bien fluidifier le langage. En effet, les stratégies mises en œuvre sont de deux ordres : une fidélité littérale privilégiée par les traducteurs du XX^e siècle, contre une tendance à un « allègement » certain de l'anaphore pour les traducteurs du XIX^e siècle. Bien sûr, il ne s'agit que de tendances et non de règles absolues ; ainsi, il peut arriver, dans certains cas isolés, qu'un traducteur du XIX^e siècle respecte l'anaphore d'origine, ce qui s'avère être cependant le cas dans très peu de passages, l'inverse étant encore moins vrai⁽⁴⁾.

Cet allègement passe par diverses opérations linguistiques, dont, en particulier, l'effacement, qui consiste à gommer dans l'énoncé cible un ou plusieurs éléments de l'énoncé source, parce qu'ils n'apparaissent pas comme pertinents. Maria Tenchea subsume toutes les méthodes qui visent à « alléger » le texte cible en une catégorie qu'elle nomme « l'implication » et qu'elle définit ainsi :

L'implication, procédé inverse de l'explicitation, supprime en Texte d'Arrivée (TA) certains éléments présents en Texte de Départ (TD) (au niveau du signifiant ou du signifié), laissant dans la sphère de l'implicite (co-textuel) des informations qui portent sur le sens des termes ou sur les relations qu'ils entretiennent entre eux. Dans le passage du TD au TA, l'aboutissement est un segment plus court que la base ou un terme dont le nombre de sèmes se trouve diminué par rapport au terme correspondant du TD. Ces types d'opérations

(4) Tel est le cas par exemple pour « the lady in question » dans « And Mr. Sikes was right. By dint of alternate threats, promises, and bribes, **the lady in question** was ultimately prevailed upon to undertake the commission. ». Si Alfred Gérardin hyponymise le référent en traduisant par « Nancy », Emile de La Bédollière reste lui fidèle à l'anaphore originale avec « la demoiselle en question » (77).

aboutissent à une expression plus concise, simplifiée, à un énoncé allégé, supprimant certaines redondances ou certaines lourdeurs qui pourraient être gênantes en TA (2003, p. 119).

L'accent est ici placé sur l'enjeu stylistique qui accompagne le phénomène d'implication. Et c'est bien ce souci d'allègement qui semble être, en définitive, la clé de voûte de la stratégie adoptée par les traducteurs du XIX^e siècle. Nous nous proposons d'analyser les opérations de traduction repérées à la lumière de cette terminologie. Plusieurs processus garantissent cet allègement, qui seront illustrés par les occurrences sélectionnées. Aussi, ferons-nous le constat que la suppression de certaines lourdeurs du TD, dues à l'anaphore lexicale, passe, en partie, dans le TA, par de multiples stratégies. Ainsi, les traducteurs du XIX^e siècle auront-ils recours à ce que Maria Tenchea nomme la « substitution implicite » (et, paradoxalement aussi, à la « substitution explicite »), mais aussi, à la « contraction » et à « l'effacement ».

2.2 *L'allègement par substitution implicite*

Selon la terminologie de Maria Tenchea, cette opération consiste à « remplacer en TA, un terme qui correspond en TD à un terme dont le contenu sémique est plus riche, par un équivalent qui laisse de côté certains sèmes » (*ibidem*, p. 121). Cette stratégie est mise en place par les traducteurs du XIX^e siècle, face à certaines anaphores nominales syntaxiquement lourdes, du fait de la postmodification du noyau de cette anaphore.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, la postmodification de l'anaphorique « exclamations » (cas d'anaphore résomptive), constituée d'une proposition participiale, se trouve-t-elle effacée par Alfred Gérardin et Emile de La Bédollière. Il se produit ici, plus spécifiquement, un phénomène de « déférentialisation », à savoir « l'emploi d'un substitut anaphorique à la place d'un terme référentiel » (Tenchea : 2003, p. 122). Le substitut anaphorique sélectionné par Alfred Gérardin est un déterminant possessif, au lieu d'une subordonnée participiale en TD. L'anaphore passe donc pour Alfred Gérardin par l'utilisation d'un syntagme nominal simple au lieu d'un syntagme nominal complexe. En revanche, le choix des traducteurs du XX^e siècle, illustré par la traduction de Francis Ledoux, se porte sur la conservation d'un syntagme complexe. Ces traducteurs utilisent des propositions relatives pour compléter le substantif en question; subordonnées relatives qui, il faut bien l'avouer, alourdissent davantage encore le style que ne le fait la postmodification originale :

| | |
|---|--|
| <p>« <i>Mr. Bumble! Mr. Bumble!</i> » cried Noah [...]</p> <p><i>'Oh, Mr. Bumble, sir!'</i> said Noah: <i>'Oliver, sir,--Oliver has--'</i></p> <p>[...] <i>Oh! what dreadful pain it is!</i></p> <p>[...] when he [Noah] observed a gentleman in a white waistcoat crossing the yard, he was more tragic in his lamentations than ever [...] The gentleman [...] had not walked three paces, when he turned angrily round, and inquired what that young cur was <i>howling for</i>, and why Mr. Bumble did not favour him with something which would render the series of vocular exclamations so designated, an involuntary process? » (55)</p> | <p>« – <i>Monsieur Bumble ! monsieur Bumble !</i> » criaït Noé [...]</p> <p>- <i>Oh ! monsieur Bumble</i>, dit Noé ; c'est Olivier, monsieur, c'est Olivier qui a... [...]</p> <p>- <i>Oh ! que je souffre ! oh ! monsieur, quelles tortures !</i></p> <p>[...] quand il vit un monsieur à gilet blanc traverser la cour, il gémit d'une manière plus tragique que jamais [...] il n'avait pas fait trois pas qu'il se retourna brusquement et demanda pourquoi hurlait ce jeune mâtin, et pourquoi M. Bumble ne lui administrait pas quelques coups pour lui faire mieux articuler ses plaintes » (Gérardin, 88)</p> <hr/> <p>« - <i>Monsieur Bumble! Monsieur Bumble!</i> Cria Noé [...]</p> <p>- <i>Ah, monsieur Bumble, M'sieur!</i> Dit Noé. Olivier, M'sieur... Olivier, il a...</p> <p>- [...] <i>Ah! Quelle affreuse douleur! Je souffre mort et passion</i>, excusez, M'sieur!</p> <p>[...] quand il remarqua un monsieur à gilet blanc qui traversait la cours, il se fit plus tragique que jamais dans ses gémissements [...] le monsieur n'avait pas encore fait trois pas qu'il se retourna avec colère pour demander pourquoi ce vilain garnement poussait pareils hurlements et pourquoi M. Bumble ne le gratifiait pas de quelque chose qui rendrait involontaire la suite d'exclamations qu'il venait de qualifier ainsi » (Ledoux, 75)</p> |
|---|--|

La prémodification de l'anaphore nominale peut également être source d'un effet de densité. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le prémodifieur est un adjectif composé. Sorensen abonde dans ce sens : « [...] a construction with qualifiers preceding the head-noun is often felt to be heavy [...] ». (1985, p. 39). Ces deux phénomènes sont illustrés par cette anaphore infidèle : « [...] the Artful taking dummy against Master Bates and Mr. Chitling. The countenance of **the first-named gentleman**, peculiarly intelligent at all times, acquired great additional interest [...] » (166, cns).

Les traducteurs du XIX^e siècle optent derechef pour une opération de substitution implicite : la déférentialisation. De nouveau, afin d'obtenir une reprise plus fluide et plus concise, un déterminant possessif va remplacer le modifieur du noyau nominal de l'anaphore originelle. Emile Bédollière fait en sorte qu'aucune confusion ne soit possible en déférentialisant les noms propres Master Bates et Mr Chitling. Les traducteurs du XX^e siècle conservent eux l'effet pompeux de l'original par le biais d'une anaphore nominale complexe :

| | |
|---|---|
| <p>« At a table behind him sat the Artful Dodger, Master Charles Bates, and Mr. Chitling: all intent upon a game of whist; <i>the Artful</i> taking dummy against Master Bates and Mr. Chitling. The countenance of the first-named gentleman, peculiarly intelligent at all times, acquired great additional interest [...] » (166)</p> | <p>« A une table derrière lui, le Fin Matois, Charles Bates et M. Chitling faisaient une partie de wist : <i>le Matois</i> seul contre les deux autres. Sa physionomie, expressive en tout temps, devint encore plus intéressante [...] » (La Bedollière, 146)</p> <p>« Derrière lui, le rusé Matois, maître Charles Bates et M. Chitling étaient assis devant une table et très attentifs à une partie de whist ; <i>le Matois</i> faisait le mort contre M. Bates et M. Chitling. Sa physionomie, toujours intelligente, était encore plus intéressante à contempler que d'habitude [...] » (Gérardin, 331)</p> <p>« Attablés derrière lui, le Finaud, le jeune M. Charley Bates et M. Chitling étaient tous trois absorbés par une partie de whist, le jeune M. Bates et M. Chitling étant associés contre <i>le Finaud</i> et le mort. Le visage du dernier nommé de ces messieurs, remarquablement intellectuel en toutes circonstances, se paraît d'un surcroît de séduction [...] » (Monod, 343)</p> <p>« Attablés derrière lui, le Fin Renard, le jeune Charley Bates et M. Chitling étaient tous trois plongés dans une partie de whist, dans laquelle <i>le Renard</i> jouait avec le mort contre le jeune Bates et M. Chitling. L'expression du premier nommé de ces messieurs, en tous temps fort éveillée, était alors particulièrement intéressante [...] » (Ledoux, 231)</p> |
|---|---|

La déférentialisation peut également passer par l'utilisation d'un déterminant démonstratif. L'exemple à venir montre comment l'adjectif référentiel « aforesaid », de l'anaphore nominale du TS, est effacé pour laisser la place au substitut anaphorique démonstratif « cette ». Cette opération garantit tout autant l'allègement de l'anaphore nominale :

| | |
|---|--|
| <p>« [...] there are a great number of spirited young bloods upon town, who pay a much higher price than Mr. Chitling for being seen <i>in good society</i>: and a great number of fine gentlemen (composing the good society aforesaid) who established their reputation upon very much the same footing as flash Toby Crackit. » (260)</p> | <p>« Combien de jeunes messieurs de bon ton payent plus cher que M. Chitling pour se faire voir <i>en bonne société</i>, et combien d'élégants, qui forment cette bonne société, établissent leur réputation tout à fait sur le même pied que le fringant Tobie Crackit! » (Gérardin, vol 2, 154)</p> |
|---|--|

Paradoxalement, le procédé inverse, la référentialisation, peut également participer à l'allègement de l'anaphore. Cette opération consiste en « l'explicitation du référent d'un terme anaphorique à l'intérieur d'une phrase ou d'une séquence textuelle » (Tenchea : 2003, p. 119). Ce principe est notable dans le passage ci-dessous, qui rend compte d'un échange entre Sikes et Nancy. Le nom propre a la particularité d'être autonome référentiellement, à l'inverse de l'anaphore, dont la référence dépend d'un antécédent. Étonnamment, le nom propre Nancy, répété à plusieurs reprises par le narrateur, se voit évincé en fin de dialogue par le syntagme nominal anaphorique « *the lady in question* ». C'est le manque de naturel de cette opération que révèle la stratégie d'Alfred Gérardin, qui remplace ce syntagme nominal complexe par le référent attendu, à savoir « Nancy ». Les traducteurs du XX^e siècle optent, pour leur part, pour une traduction littérale, à savoir « la dame en question » (Ledoux, 128; Monod, 203) :

| | |
|--|--|
| <p>« 'Nancy, my dear,' said the Jew in a soothing manner, 'what do YOU say?' 'That it won't do; so it's no use a-trying it on, Fagin,' replied Nancy. 'What do you mean by that?' said Mr. Sikes, looking up in a surly manner. 'What I say, Bill,' replied <i>the lady</i> collectedly. 'Why, you're just the very person for it,' reasoned Mr. Sikes: 'nobody about here knows anything of you.' 'And as I don't want 'em to, neither,' replied Nancy in the same composed manner, 'it's rather more no than yes with me, Bill.' 'She'll go, Fagin,' said Sikes. 'No, she won't, Fagin,' said Nancy. 'Yes, she will, Fagin,' said Sikes. And Mr. Sikes was right. By dint of alternate threats, promises, and bribes, the lady in question was ultimately prevailed upon to undertake the commission. » (92; cns)</p> | <p>« Et vous, Nancy ? dit-il d'un air engageant ; qu'en dites-vous, ma chère ? – Que ça ne prend pas avec moi, répondit-elle ; ainsi, Fagin, inutile d'insister. – Qu'est-ce que ça veut dire ? fit M. Sikes en la regardant d'un air sombre. – C'est comme je le dis, Guillaume, répondit tranquillement <i>la dame</i>. – Bah ! tu es justement la personne qui convient, reprit Sikes ; personne ne te connaît dans le quartier. – Et comme je ne me soucie pas qu'on m'y connaisse, répondit Nancy avec le même calme, je refuse net, Guillaume. – Elle ira, Fagin, dit Sikes. – Non, Fagin, elle n'ira pas, s'écria Nancy. – Si fait, Fagin, elle ira », répéta Sikes. M. Sikes avait raison. À force de menaces, de promesses, de cajoleries, on obtint enfin de Nancy qu'elle se chargerait de la commission. » (168)</p> |
|--|--|

2.3 L'allègement par effacement

Outre ce phénomène de (dé)férentialisation, le phénomène d'« effacement », est également prisé par les traducteurs du XIX^e siècle pour alléger les anaphores nominales complexes du TD. Maria Tenchea (2003, p. 120) offre la définition suivante de l'effacement : « Suppression pure et simple en TA, sans réorganisation syntaxique, d'un ou de plusieurs éléments correspondant à des éléments présents en TD. ». Michel Ballard nuance cette définition, puisqu'il prend également en compte la subjectivité du traducteur. Cette variable lui fait distinguer l'omission volontaire, qui est fonction d'un choix reposant sur

la stylistique, et qu'il nomme « effacement », de l'omission involontaire, qui n'est pas fonction d'un choix stylistique, et qu'il nomme alors « suppression » (2002, p. 48). C'est donc sur la base de ces critères, à la fois linguistique et stylistique, que nous établirons s'il y a effacement ou non dans les anaphores qui vont suivre.

Dans les deux occurrences qui vont nous intéresser, la complémentation du noyau nominal de l'anaphore est effacée par les deux traducteurs du XIX^e siècle. Comme le premier cas va le laisser apparaître, la subordonnée adverbiale « referred to », postmodifiant le substantif « crowd », disparaît dans le texte cible. Le déterminant défini « la », doté d'une valeur anaphorique, permet de reprendre le syntagme nominal « la foule », posé dans l'avant-texte. Nous remarquerons qu'il y a, en français, commutation de l'article indéfini « a », en article défini « la », en ce qui concerne l'antécédent de l'anaphorique. Le texte cible joue sur l'implicite, puisque le déterminant défini « la » sous-entend « dont il vient d'être question ». Les traducteurs contemporains restent fidèles à l'esprit du texte. Sylvère Monod opte pour la postmodification syntaxiquement lourde « la foule en question » (594). Quant à Francis Ledoux, il déplace cet effet stylistique et fait porter cette postmodification sur le substantif « monsieur » : « Or **le monsieur en question**, qui se trouvait présent, jura que la tabatière lui appartenait bien et qu'il s'était aperçu de sa disparition la veille aussitôt après s'être dégagé de **la foule**. » (416).

« This wish was immediately gratified, for a policeman stepped forward who had seen the prisoner attempt the pocket of an unknown gentleman in a crowd, and indeed take a handkerchief therefrom, which, being a very old one, he deliberately put back again, after trying it on his own countenance. For this reason, he took the Dodger into custody as soon as he could get near him, and the said Dodger, being searched, had upon his person a silver snuff-box, with the owner's name engraved upon the lid. This gentleman had been discovered on reference to the Court Guide, and being then and there present, swore that the snuff-box was his, and that he had missed it on the previous day, the moment he had disengaged himself from **the crowd before referred to**. » (295)

« Il fut bientôt satisfait sur ce point; car un policeman s'étant avancé déclara qu'il avait vu dans *la foule* le prisonnier introduire sa main dans la poche d'un inconnu et en retirer un mouchoir qu'il examina attentivement et que, ne l'ayant pas trouvé assez bon pour lui, il le remit de la même manière après s'être mouché dedans; qu'en conséquence, il l'avait arrêté pour ce fait et qu'ayant été fouillé au violon, on avait trouvé sur lui une tabatière d'argent, sur le couvercle de laquelle était gravé le nom du monsieur à qui elle appartenait... Ce Monsieur, ... jura que la tabatière était réellement à lui et qu'il l'avait perdue le veille au moment où il se dégageait de **la foule**. » (267, Emile de la Bédollière)

| | |
|--|--|
| | <p>« Sa curiosité fut bientôt satisfaite : en ce moment s'avança un policeman qui avait vu le prisonnier mettre sa main dans la poche d'un individu au milieu de <i>la foule</i> et en retirer un mouchoir ; l'ayant trouvé trop vieux, il l'avait remis dans la poche du légitime possesseur, après s'en être servi pour son usage. En conséquence de ce fait, il avait arrêté le Matois aussitôt qu'il s'était trouvé près de lui. En le fouillant, on le trouva nanti d'une tabatière en argent portant sur le couvercle le nom de son propriétaire. Celui-ci ... jura à l'audience que la tabatière lui appartenait et qu'il l'avait perdue la veille, dans la foule. » (233, vol 2; Alfred Gérardin)</p> |
|--|--|

Dans un autre passage, c'est au tour de la subordonnée adverbiale « referred to », postmodifiant le substantif « gentleman », de connaître le même sort, c'est-à-dire, d'être escamotée en langue cible par les traducteurs du XIX^e siècle. L'article défini se suffit une nouvelle fois à lui-même comme anaphorique :

| | |
|--|---|
| <p>« 'I know a <i>spectable old gentleman</i> as lives there, wot'll give you lodgings for nothink, and never ask for the change-that is, if any genelman he knows interduces you. The young gentleman smiled [...] This unexpected offer of shelter was too tempting to be resisted; especially as it was immediately followed up, by the assurance that the old gentleman referred to, would doubtless provide Oliver with a comfortable place [...] » (63)</p> | <p>« [...] j'connais là un <i>vieillard respectable</i> qui te donnera un logement pour rien, et y n'aura pas la peine de t'rendre la monnaie de ta pièce : c'est-à-dire si tu es présenté par quelqu'un de ses amis, bien entendu. Et avec ça qu'y n'me connaît pas du tout ! Non, scusez ! pus qu'ça d'connaissance ! Disant cela, le jeune monsieur sourit [...] Cette offre inattendue d'un logement était trop séduisante pour être refusée, surtout lorsqu'elle fut immédiatement suivie de l'assurance qu'une fois connu du vieux monsieur, ce dernier ne serait pas longtemps sans procurer à Olivier quelque place bien avantageuse. » (Emile de la Bédollière, 48)</p> |
| | <p>« [...] je dois être à Londres ce soir, et j'y connais un <i>respectable vieillard</i> qui te logera pour rien, à condition que tu lui sois présenté par une de ses connaissances ; avec ça que je n'en suis pas de ses connaissances ! » ajouta-t-il en souriant [...] Cette offre inespérée d'un gîte était trop séduisante pour être refusée, surtout lorsqu'elle fut suivie de l'assurance que le vieux monsieur procurerait sans aucun doute une bonne place à Olivier dans un bref délai. » (Alfred Gérardin, 106)</p> |

Les traducteurs du XX^e siècle préfèrent, une fois de plus, conserver la postmodification de l'anaphorique avec, pour Sylvère Monod, « le vieux monsieur surnommé » (149), et pour Francis Ledoux « le vieux monsieur auquel on avait fait allusion » (87).

4.4 L'allègement par contraction

Toujours en ce qui concerne la postmodification nominale, et l'allègement de l'anaphore, la dernière méthode de traduction constatée dans le TA est la « contraction ». Il s'agit de « la diminution en TA d'un segment (correspondant en TD à un segment plus long), réalisée par suppression de certains termes et modification corrélatrice de l'organisation syntaxique » (Tenchea : 2002, p. 120). C'est cette stratégie qui est mise en œuvre par les traducteurs du XIX^e siècle pour traduire l'anaphorique « the very expressive monosyllable just recorded ». Selon ce principe, Alfred Gérardin et Emile de La Bédollière suppriment la subordonnée participiale à valeur anaphorique « just recorded », et la remplacent par un adjectif qualificatif de même valeur. Ce faisant, ils condensent et fluidifient de nouveau l'original. À l'inverse, les traducteurs du XX^e siècle conservent la « lourdeur » du texte source, en recourant à une subordonnée, relative pour l'un, participiale pour l'autre :

| | |
|---|--|
| <p>'Then I'll whop yer when I get in,' said the voice; 'you just see if I don't, that's all, <i>my work'us brat!</i>'</p> | <p>Olivier avait été trop souvent assujéti aux effets d'une semblable menace pour douter, en aucune manière, que le maître de la voix, quel qu'il fût, ne tint fidèlement sa parole. (La Bédollière, 32)</p> |
| <p>Oliver had been too often subjected to the process to which the very expressive monosyllable just recorded bears reference [...] (26)</p> | <p>Olivier avait trop souvent éprouvé les effets de semblables promesses pour douter que celui qui parlait, quel qu'il fût, manquât à sa parole. (Gérardin, 60)</p> |
| | <p>Olivier avait trop souvent subi le traitement auquel fait allusion le vocable expressif que nous venons de citer pour douter un seul instant que le détenteur de la voix, quel qu'il fût, tiendrait ses engagements en tout bien tout honneur. (Monod, 58)</p> |
| | <p>Olivier s'était trop souvent soumis au procédé auquel fait allusion le mot fort expressif rapporté ci-dessus pour douter le moins du monde que le propriétaire de la voix, quel qu'il pût être, tint très honorablement parole. (Ledoux, 58)</p> |

Notons, toutefois, que l'apparition du déterminant indéfini « une » dans l'anaphore nominale, mise en place par les traducteurs du XIX^e siècle, est quelque peu déroutante, la reprise fonctionnant typiquement avec du défini. Pourtant, une étude comparative avec l'adjectif anaphorique « pareil », qui fonctionne à l'identique dans ce contexte, permet de résoudre ce paradoxe. Cet adjectif lui est substituable, sans changement notable de sens : « Olivier

avait été trop souvent assujéti aux effets d'une *pareille* menace pour douter, en aucune manière, que le maître de la voix, quel qu'il fût, ne tint fidèlement sa parole. » Et le paradoxe d'être résolu par D. Van de Velde :

À première vue, ces contraintes sur le déterminant peuvent paraître paradoxale, puisque l'anaphore est surtout le domaine des déterminants définis. Le recours à l'indéfini s'explique toutefois par la nouveauté de la classe générique construite à l'aide de *pareil*, cas dans lequel d'autres types de SN génériques demandent également l'article indéfini *un* (1997, p. 98-99).

Marleen Van Peteghem fournit une explication sur le fonctionnement de l'adjectif anaphorique « *pareil* » (173)⁽⁵⁾, qui jette toute la lumière sur le problème rencontré avec l'anaphorique « déterminant indéfini + semblable » :

Le SN modifié par *pareil* a une valeur non spécifique, voire générique. *Pareil* permet en effet, tout comme *tel*, de construire une nouvelle classe générique à partir du référent de l'antécédent, assorti de certaines qualités pas toujours explicites, auxquelles *pareil* renvoie. Cette généralité du SN explique pourquoi il est nécessairement introduit par un article indéfini, et non par un défini, comme c'est d'ailleurs le cas de *tel* (2002, p. 173).

Le phénomène d'allègement par contraction atteint son paroxysme dans un exemple où les traducteurs du XIX^e siècle vont jusqu'à « condenser » deux reprises nominales. Les deux anaphores en question ont comme antécédent le syntagme nominal « *two old gentlemen* » : « *The old gentleman [...]* pulled ***the other old gentleman*** by the sleeve; whereupon, ***the last-mentioned old gentleman*** woke up. » (34; cns). Syntaxiquement, nous avons à faire à deux propositions indépendantes. Elles entretiennent un lien sémantique de cause à effet, explicité par le biais de la conjonction « *whereupon* ». Il s'agit donc d'un cas d'hypotaxe⁽⁶⁾. Les traductions du XIX^e siècle conservent ce rapport sémantique, mais modifient la syntaxe de façon significative. Les modifications syntaxiques mises en place trahissent un souci de concision.

En effet, dans l'occurrence en question, lors de la traduction, une opération de contraction, telle que nous l'avons préalablement définie (suppression de certains termes et modification corrélatrice de l'organisation syntaxique), est mise en place par les deux traducteurs du XIX^e siècle. Il y a ainsi remplacement de la relation hypotaxique originale par une relation de subordination⁽⁷⁾, ainsi qu'une modification de l'ordre du lien logique entre les deux propositions.

(5) Dans le cas de l'antéposition de l'adjectif « *pareil* » au nom, elle donne l'exemple suivant : « Il enfonça les éperons qu'on venait d'attacher à ses bottes dans le ventre du cheval, qui étonné qu'il existât un cavalier qui crût avoir besoin vis-à-vis de lui d'un *pareil* [un *tel/ce*] stimulant, partit comme un trait d'arbalète » (Van Peteghem : 2002, p. 173).

(6) Jean-Charles Khalifa définit l'hypotaxe dans des phrases complexes comme suit : « le lien de dépendance entre deux énoncés est explicite [...] mais il y a toujours autonomie syntaxique relative des deux propositions » (2004, p. 48). Dans la mesure où cette description correspond exactement à l'exemple qui nous intéresse, nous prenons la liberté d'utiliser cette terminologie pour étudier un cas en langue française.

(7) Jean-Charles Khalifa fait la différence entre l'hypotaxe et la subordination : « Nous réserverons donc l'appellation de subordination à des exemples où le lien de dépendance sémantique est toujours présent, mais où cette fois il y a enchâssement, et donc intégration syntaxique [...] » (Khalifa : 2004, p. 49).

Dans un premier temps, l'ordre logique de cause à effet est renversé : le résultat est d'abord exposé dans la principale (« parvint à éveiller » / « éveilla »), puis la cause apparaît dans la subordonnée gérondive (« en le tirant par la manche »). Le texte gagne donc en concision du fait de cet enchâssement des deux propositions, qui permet d'omettre l'anaphorique « the last-mentioned old gentleman ». La coréférence du complément direct de la principale, et du sujet de la subordonnée gérondive, permet aux traducteurs de ne conserver qu'un seul anaphorique, « the other old gentleman », au lieu des deux présents à l'origine dans le texte source. Dans un second temps, par un procédé déjà étudié d'implication, l'effacement, Emile de La Bédollière allège l'anaphore nominale « the other gentleman » en y substituant le pronom « l'autre ». Quant à Alfred Gérardin, il procède autrement mais avec le même dessein : il effectue une adaptation de l'anaphorique, en prenant en compte le contexte, de sorte que ce dernier soit le plus léger possible :

| | |
|--|---|
| <p>Behind a desk, sat <i>two old gentlemen</i> with powdered heads: one of whom was reading the newspaper; while the other was perusing, with the aid of a pair of tortoise-shell spectacles, a small piece of parchment which lay before him. [...] <i>The old gentleman with the spectacles</i> gradually dozed off, over the little bit of parchment [...] 'This is the boy, your worship,' said Mr. Bumble. The old gentleman who was reading the newspaper raised his head for a moment, and pulled <i>the other old gentleman</i> by the sleeve; whereupon, the last-mentioned old gentleman woke up. (34)</p> | <p>Derrière une balustrade, assis à un bureau, étaient <i>deux vieux messieurs</i> à la tête poudrée, dont un lisait le journal et l'autre, à l'aide d'une paire de lunettes d'écaïlle, parcourait une petite feuille de parchemin placée devant lui.[...] <i>Le vieux monsieur aux lunettes</i> s'assoupit par degrés sur la feuille de parchemin [...] - Voici l'enfant, monsieur le magistrat, dit Bumble. Le vieux monsieur qui lisait le journal se se détourna un peu et parvint à éveiller l'autre en le tirant par la manche. (La Bédollière, 23)</p> |
| | <p>Derrière un bureau élevé, siégeaient <i>deux vieux messieurs à tête poudrée</i>, dont l'un lisait un journal, tandis que l'autre, à l'aide d'une paire de lunettes d'écaïlle, parcourait un petit parchemin étalé devant lui. [...] <i>Le vieux monsieur à lunettes</i> s'assoupit peu à peu sur le petit morceau de parchemin [...] « Voici l'enfant, Votre Honneur », dit M. Bumble. Le vieux monsieur qui lisait le journal leva un instant la tête, et éveilla son voisin en le tirant par la manche. (Gérardin, 39)</p> |

Le choix de traduction précédent d'Emile de la Bedollière ouvre une nouvelle piste d'allègement anaphorique : la contraction par le biais d'adjectifs présupposants qui sont d'un emploi fréquent dans l'opération d'anaphore⁽⁸⁾.

(8) Voir l'article d'Alain Berrendonner et de Marie-José Reichler-Béguelin, « De quelques adjectifs à rendement anaphorique: premier, dernier, autre », *Studi Italiani di Linguistica Teorica et Applicata*, anno XXV, n°3, 1996.

Ce procédé d'allègement de l'anaphore nominale dickensienne est d'autant plus notable qu'il se produit à diverses reprises. Des adjectifs « à rendement anaphorique » (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 476), tels que « autre », « premier », et « second », permettent l'implication. Nous allons, tout d'abord, nous attacher à étudier l'emploi du premier de ces adjectifs.

Nous repérons un autre cas où, une fois n'est pas coutume, un traducteur du XX^e siècle a lui-même a recours à l'adjectif anaphorique « autre ». « Cet adjectif [qui] présuppose lui aussi la présence en mémoire discursive d'un objet-repère » (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 478), et qui est doté de la propriété d'établir un contraste, permet de mettre en place un allègement par rapport à l'anaphore du texte d'origine. La méthode traductionnelle employée est l'effacement. Le syntagme nominal « vieux monsieur » reste effectivement ici de l'ordre de l'implicite :

| | |
|--|--|
| The old gentleman who was reading the newspaper raised his head for a moment, and pulled the other old gentleman by the sleeve; whereupon, the last-mentioned old gentleman woke up. (34) | Le vieux monsieur qui lisait le journal leva un instant la tête et tira l'autre par la manche; sur quoi, ce dernier s'éveilla. (Ledoux, 45) |
|--|--|

D'autres occurrences mettent en évidence cette tendance à faire usage d'adjectifs anaphoriques, comme « le premier » ou « le second », pour éviter toute lourdeur stylistique. Notons pour l'exemple qui va suivre que le lecteur s'attendrait effectivement dans le texte source à une construction coordonnée « plus légère », dans laquelle le syntagme nominal « the latter » ferait pendant au syntagme « the former ». Or il n'en est rien, l'anaphorique lourd « the last-named boy » ne répondant pas à nos attentes : « As to Mr. Giles and Brittles, they still remain in their old posts, although the former is bald, and **the last-named boy** quite grey. » (359). Du reste, c'est ce parallélisme que rétablissent Alfred Gérardin et Francis Ledoux, au mépris de la lourdeur stylistique et du déséquilibre volontairement créés dans le texte source.

En ce qui concerne Alfred Gérardin, on passe d'un point de vue subjectif dans le TS, comme en témoigne le substantif « boy », à un point de vue beaucoup plus neutre, où il y a en quelque sorte réanalyse de la situation selon un point de vue plus objectif, avec l'effacement de ce substantif. Francis Ledoux fait en sorte de conserver le point de vue subjectif en restituant justement le substantif « boy » entre guillemets. Les anaphoriques « le premier » et « le second » mettent en évidence que, dans la traduction, la progression textuelle s'oriente, selon un ordre logique, du tout vers les parties, le tout correspondant ici à un couple, Mr. Giles et Brittles. Plus spécifiquement, « l'énonciateur [ici le traducteur] introduit d'emblée en mémoire discursive un couple dont l'existence permet d'inférer celle de ses deux termes ainsi que leur contraste mutuel. » (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 482). C'est ainsi que sont utilisés, en guise d'anaphore, et selon un phénomène de parallélisme de pointage, les descripteurs numériques « le premier » et « le second ». Sylvère Monod, toujours selon une optique de fidélité, contourne en quelque sorte le problème en conservant la lourdeur syntaxique, mais en la déplaçant dans la première unité coordonnée :

| | |
|--|---|
| As to Mr. Giles and <i>Brittles</i> , they still remain in their old posts, although the former is bald, and the last-named boy quite grey. (359) | Quant à Giles et <i>Brittles</i> , ils sont toujours à leurs anciens postes. (Emile de la Bedollière, 314) |
| | Quant à M. Giles et à <i>Brittles</i> , ils sont toujours à leur poste, bien que le premier soit chauve et que le second ait blanchi. (Alfred Gérardin, 86) |
| | Quant à M. Giles et à <i>Brittles</i> , ils gardent toujours leurs postes traditionnel, bien que le premier nommé soit chauve, et le jeune gamin soit grisonnant. (Sylvère Monod, 722) |
| | Quant à M. Giles et à <i>Brittles</i> , ils demeurent toujours à leur ancien poste, encore que le premier soit complètement chauve, et que le second , le “garçon”, ait les cheveux tout gris. (Francis Ledoux, 510) |

Enfin, parmi les adjectifs anaphoriques dont il est fait usage pour fluidifier le style dickensien, nous trouvons également l’adjectif « dernier » (Charolles : 1995, p. 100). L’occurrence en question utilise « ce dernier », une forme de reprise alliant à la fois un déterminant démonstratif et un adjectif ordinal : « Le vieil homme qui lisait le journal leva la tête un instant, et tira l’autre vieillard par la manche; sur quoi **ce dernier** s’éveilla. » (Monod, 91). L’effet de sens est identique à celui des anaphores nominales utilisant les autres adjectifs présupposants, à savoir un allègement de la reprise anaphorique.

Même s’il peut arriver aux traducteurs du XX^e siècle de ne pas reprendre l’original au pied de la lettre (c’est-à-dire en utilisant un complément du nom syntaxiquement lourd, comme dans l’exemple précédent), ils veillent, en revanche, à maintenir un niveau de langue formel qui va de pair avec le phénomène de lourdeur syntaxique. En témoignent l’utilisation de « ce dernier », ainsi que le respect de la syntaxe, dans un cas d’anaphore précédemment étudié. En revanche, comme nous l’avons souligné, dans la même situation, les traducteurs du XIX^e siècle abaissent le niveau de langue, en recourant à deux syntagmes nominaux (« l’autre », « son voisin ») qui, bien que différents, partagent la caractéristique d’être d’un registre moins élevé :

| | |
|---|---|
| The old gentleman who was reading the newspaper raised his head for a moment, and pulled <i>the other old gentleman</i> by the sleeve; whereupon, the last-mentioned old gentleman woke up. (34) | Le vieil homme qui lisait le journal leva la tête un instant, et tira <i>l’autre vieillard</i> par la manche; sur quoi ce dernier s’éveilla. (Monod, 91) |
| | Le vieux monsieur qui lisait le journal leva un instant la tête et tira <i>l’autre</i> par la manche; sur quoi, ce dernier s’éveilla. (Ledoux, 45) |

Cette dernière traduction éclaire un point essentiel, à savoir que la traduction est une science humaine et, qu’à ce titre, un traducteur peut faire un choix qui va à l’encontre de sa stratégie globale. C’est ce qu’exemplifie la traduction de Francis Ledoux ci-après qui adopte, pour une fois, la même stratégie

d'implication par déférentialisation que les traducteurs du XIX^e siècle. Á cet effet, il efface la postmodification du noyau nominal de l'anaphore de texte source pour y substituer une prémodification par le biais d'un déterminant possessif :

| | |
|---|---|
| <p>he [Barney] informed the travellers <i>that they could be lodged that night</i>, and left the amiable couple to their refreshment. Barney had only just returned from making the communication above related, when Fagin [...] came into the bar to inquire after some of his young pupils.</p> | <p>[...] puis, [Barney] étant venu leur dire qu'<i>on pouvait les loger cette nuit</i>, il laissa déjeuner l'aimable couple en tête-à-tête. Barney venait de revenir après avoir transmis son renseignement, quand Fagin [...] pénétra dans la buvette pour s'enquérir de certains de ses jeunes élèves. (Francis Ledoux, 399)</p> |
|---|---|

2.5 La suppression de l'anaphore originale

Les méthodes employées par les traducteurs du XIX^e siècle, en vue d'alléger les anaphores nominales, peuvent parfois être assez « radicales ». Alfred Gérardin va, en effet, jusqu'à « désanaphoriser » l'original. Ce procédé est patent dans l'exemple suivant. Toute référence au cotexte mise en place par la participiale « above described » est effacée, si bien que l'anaphorique original se transforme en une première mention. Me substantif est introduit par le biais de l'article indéfini « un » :

| | |
|--|--|
| <p>'Pooh!' said the Jew, scornfully. 'You're drunk.'</p> <p>'Am I?' cried the girl bitterly. 'It's no fault of yours, if I am not! You'd never have me anything else, if you had your will, except now;--the humour doesn't suit you, doesn't it?'</p> <p>'No!' rejoined the Jew, furiously. 'It does not.'</p> <p>'Change it, then!' responded the girl, with a laugh.</p> <p>[...]</p> <p>'What is all this?' cried the girl involuntarily.</p> <p>[...]</p> <p>'The boy must take his chance with the rest,' interrupted Nancy, hastily; 'and I say again, I hope he is dead, and out of harm's way, and out of yours,--that is, if Bill comes to no harm. And if Toby got clear off, Bill's pretty sure to be safe; for Bill's worth two of Toby any time.'</p> <p>[...] and when, after indulging in the temporary display of violence above described, she subsided ... (175)</p> | <p>« – Fi ! dit le juif avec dédain ; tu es ivre, ma fille.</p> <p>– Moi ! dit-elle avec amertume ; ce n'est pas votre faute si je ne le suis pas ; vous ne demanderiez pas mieux que de me voir toujours en cet état, excepté peut-être en ce moment. Il paraît que l'humeur où vous me trouvez n'est pas de votre goût, n'est-ce pas ?</p> <p>– Non ! répliqua le juif avec colère ; elle n'est pas de mon goût du tout.</p> <p>– Eh bien ! que voulez-vous y faire ? répondit la jeune fille en riant.</p> <p>– Qu'est-ce que tout cela veut dire ? s'écria involontairement la jeune fille.</p> <p>[...]</p> <p>– L'enfant doit courir les mêmes chances que les autres, interrompit Nancy ; d'ailleurs, je le répète, j'espère qu'il est mort et à l'abri de tous les maux... Pourvu toutefois qu'il n'arrive rien à Guillaume ! Mais puisque Tobie s'en est tiré, il est assez probable qu'il a échappé aussi ! car il en vaut bien deux comme Tobie.</p> <p>[...] et quand, après un instant d'énergie, elle fut retombée dans sa torpeur... » (Gérardin, 355)</p> |
|--|--|

De leur côté, les traducteurs du XX^e siècle restent fidèles à leur ligne de conduite en gardant intacte la « lourdeur » de départ. Ils conservent la catégorie syntaxique de la postmodification du TD, soit une proposition participiale. L'un a recours à une traduction littérale, l'autre à une traduction mot à mot :

| | |
|--|--|
| <p>[...] and when, after indulging in the temporary display of violence above described, she subsided ... (175)</p> | <p>« [...] bientôt après s'être laissée allée à la passagère manifestation de violence décrite ci-dessus, elle retomba ... » (Monod, 364)</p> <p>« [...] et quand, après s'être livrée à l'explosion passagère ci-dessus décrite, elle ... » (Ledoux, 246)</p> |
|--|--|

3. Conclusion et tentative d'explication face aux différentes stratégies traductives

1.1 L'aspect paradoxal des choix de traduction

Dans *La Lettre ou l'Auberge du lointain*, Antoine Berman a dégagé la propension du traducteur à déformer le texte source dans ce qu'il nomme « la systématique de la déformation » (1999, p. 49). Il a ainsi noté, entre autres, la tendance naturelle du traducteur à allonger le texte original. En ce qui concerne les anaphores nominales lourdes dickensiennes, la tendance des traducteurs du XIX^e siècle de notre corpus s'avère plutôt inverse, puisqu'ils mettent tout en œuvre pour « raccourcir » ces reprises marquées stylistiquement.

Quant à la stratégie de fidélité mise en place par les traducteurs du XX^e siècle, elle se trouve paradoxalement à contre-courant de la recherche de fluidité attendue, habituelle, aujourd'hui en traduction. Cette fluidité constitue, selon Hans Erich Nossak, une garantie de lisibilité pour le lecteur et, dans cette mesure, représente un objectif que le traducteur doit s'attacher à atteindre :

La tâche du traducteur est de donner au lecteur-cible un livre qui soit lisible dans sa langue, et non de produire une traduction brute, scolaire, où l'on trébuché à chaque ligne sur une syntaxe, sur des constructions participiales, etc., qui sentent à plein nez l'anglicisme, l'italianisme, le gallicisme, l'italianisme ou l'hispanisme. Une langue allemande malhabile ou fautive [...] est bien plus efficace pour assassiner un chef-d'œuvre étranger que telle ou telle faute de traduction (Nossak, dans Reiss, 2002, p. 126).

Les commentaires prescriptifs de ce genre ne manquent pas en traductologie (Reiss : 2002, p. 126). Il est vrai, d'ailleurs, que cette recherche de fluidité semble satisfaire les attentes des lecteurs contemporains. Lorsque nous soumettons les deux traductions à des lecteurs, ils vont avoir tendance à préférer la version fluide et « allégée » des reprises anaphoriques.

Ces deux stratégies opposées témoignent de deux allégeances différentes. Les traducteurs du XIX^e siècle restent fidèles aux exigences esthétiques du langage littéraire de leur époque. Ils adoptent un point de vue cibliste, en ce

qu'il préserve une langue qui ne présentera pas de point d'achoppement à la lecture pour le lecteur-cible. La cohésion dans le discours, garantie par les anaphores nominales, n'est pas censée nuire à la bonne lecture du texte. Ces traductions répondent, en somme, aux attentes stylistiques de l'époque, le « bon » style devant disposer de certaines qualités, dont le « naturel » et « l'harmonie » : « Il y a des qualités générales dont le *style* ne peut se passer, et sans lesquelles il est mauvais : c'est la *clarté*, la pureté, la précision, le naturel, la variété, la convenance entre la pensée et l'expression, et l'harmonie. » (Roche : 1859, p. 21). Or les anaphores syntaxiquement lourdes sont bien loin de cet idéal rêvé d'harmonie et de naturel. L'allègement permet donc de s'en approcher. À l'inverse, les traducteurs du XX^e siècle s'attachent à être fidèles à la prose dickensienne. Ils adoptent donc un point de vue sourcier qui leur fait privilégier le texte original et ses excentricités, aux dépens des difficultés de lecture que peut rencontrer le lecteur-cible.

Une autre raison à cette stratégie « d'allègement » tiendrait à la vocation comique de ce jeu sur la reprise.

3.2 *Le jeu dans la reprise nominale et la question de l'humour*

Cette volonté de l'auteur de jouer avec les règles qui régissent l'anaphore nominale a une vocation comique. La postmodification, tant comme la prémodification, des anaphores nominales permet de mettre en place un ton pompeux qui n'est en rien justifié par le contexte. Ceci n'est pas sans rappeler la tonalité héroï-comique fort appréciée des Victoriens : « Much has been written about the polysyllabic humour of the Victorians. The form that it usually takes is the use of grandiloquent language to describe trivial events, thus emphasizing their triviality and causing the reader to smile at the incongruity between the language and the occasion. » (Brook : 1970, p. 16). En un sens, ces anaphores nominales syntaxiquement lourdes fonctionnent également sur le même mode que les circonlocutions, un procédé très cher à l'auteur, également source d'humour. En effet, ces reprises constituent une manière indirecte d'exprimer ce qui pourrait l'être de façon beaucoup plus directe et concise. Ainsi, ce jeu sur la reprise participe bel et bien à la tonalité comique du texte.

Or parler d'effet comique est, somme toute, totalement subjectif. C'est ce que laisse entendre Sylvère Monod lorsqu'il compare sa propre réaction face à *The Pickwick Papers* avec celle de l'écrivain André Gide : « Even Pickwick, with all its manifold delights [...] does not go too well with the French reading public [...] Pickwick, I grieve to say, is not a popular book in my country, and even a cultured intellectual like André Gide could write of Dickens : "Il ne m'amuse pas du tout dans Pickwick" » (1961, p. 32). Dans cette mesure, nous pourrions émettre l'hypothèse que ce jeu sur la reprise n'est pas du goût des traducteurs du XIX^e siècle. Ils ne cherchent pas à reproduire ces anaphores lourdes car ils ne s'attachent pas à garantir l'équivalence d'effet. En d'autres termes, si ce jeu n'est pas vecteur d'humour, mais seulement pour eux synonyme de parasitage, nul besoin de l'imiter. D'ailleurs, de façon générale, les Français sont connus pour être assez imperméables à l'humour britannique :

« [...] the French, as a nation are [...] notoriously deficient in humour. » (29). Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi certains des ressorts du comique du texte original sont susceptibles de ne pas être reproduits par les traducteurs du XIX^e siècle.

Nous pourrions ajouter que le pacte éthique de traduction, signé par les traducteurs contemporains, explique la reprise à l'identique de ce jeu sur l'anaphore. Néanmoins, ce souci d'exhaustivité, dans la mesure où il s'agit en quelque sorte d'un souci quasi fétichiste, à en croire certains traducteurs⁽⁹⁾, ne garantirait finalement pas que la finalité en soit l'équivalence en termes d'effet comique. Au final, il y aurait donc aussi du jeu quant à l'interprétation de la reprise à l'identique de ces anaphores par les traducteurs du XX^e siècle.

Bibliographie

- APOTHELOZ (Denis) : 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle* (Paris : Droz)
- BALLARD (Michel) : 2003, *Versus : la version réfléchie. Volume 1, Repérages et paramètres* (Gap : Ophrys).
- BALLARD (Michel) : 2004, *Versus : la version réfléchie. Volume 2, Des signes au texte* (Gap : Ophrys).
- BAKER (Mona) : 1992, *In other words : A Coursebook on translation* (London : Routledge).
- BERMAN (Antoine) : 1999, *La traduction et la lettre, ou, L'auberge du lointain* (Paris : Seuil).
- BERRENDONNER (Alain), REICHLER-BEGUELIN, (Marie-José), (1996) : « De quelques adjectifs à rendement anaphorique : premier, dernier, autre », *Studi Italiani di Linguistica Teorica et Applicata*, anno XXV, n°3, pp. 475-502.
- BROOK (Georges) : 1970, *The Language of Dickens* (London : André Deutsch).
- CHAROLLES (M.) : 1995 « Comment repêcher les derniers? Analyse des expressions anaphoriques en "ce dernier" », *Pratiques*, pp. 89-113.
- DELATTRE (Floris) : 1927, *Dickens et la France* (J. Gamber, Librairie universitaire).
- DICKENS (Charles) : 1993, *Oliver Twist* (London : W. W. Norton).
- DICKENS (Charles) : 1850, *Oliver Twist* (Paris : Librairie Grund. Adapté par Emile de La Bedollière).
- DICKENS (Charles) : 1893, *Olivier Twist* (Paris : Librairie Hachette et Cie. Traduction d'Alfred Gérardin).
- DICKENS (Charles) : 1957, *Oliver Twist* (Paris : Éditions Garnier Frères. Traduction de Sylvère Monod).
- DICKENS (Charles) : 1958, *Oliver Twist* (Paris : Éditions Gallimard. Traduction de Francis Ledoux).
- FLAUX (Nelly), VAN DE VELDE (Danielle) & DE MULDER (Walter) : 1997, *Entre général et particulier : les déterminants* (Arras : Artois Presses Universités).
- HALLIDAY (Michael) & HASAN (Ruqaiya) : 1976, *Cohesion in English* (London : Longman English Language Series).

(9) Floris Delattre parle des traducteurs du XX^e siècle et de leurs « [...] manières si apprêtées, leurs exigences si complaisamment minutieuses » (1927, p. 51).

- KHALIFA (Jean-Charles) : 2004, *Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe aux concours* (Paris : Ophrys).
- MONOD (Sylvère) : 1961, « A French View of Dickens's Humour », *A Review of English Literature*, 2, 3, pp. 29-38.
- PAILLARD (Michel) : 2008, *Préfixation, prépositions, postpositions: études de cas* (Presses Universitaires de Rennes).
- REISS, (Katharina) : 2002, *La critique des traductions, ses possibilités et ses limites : catégories et critères pour une évaluation pertinente des traductions* (Arras : Artois Presses Université).
- ROCHE (Antonin) : 1859, *Du style et de la composition littéraire* (Paris : Jules Delalain).
- SORENSEN (Knud) : 1985, *Charles Dickens : Linguistic Innovator* (Aarhus : Arkona).
- TENCHEA (Maria) : 2003, « Explicitation et implicitation dans l'opération traduisante », In Ballard, El Kaladi, *Traductologie, linguistique et traduction*, (Arras: Artois Presses Université), pp. 109-26.
- VAN PETEGHEM (Marleen) 2002 : « Les différentes interprétations de pareil ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française*. 136, 1, pp. 60-72.

ABSTRACT

Dit artikel handelt over syntactisch zware anaforen, een terugkerend stijlgegeven in *Oliver Twist*, en er wordt gekeken naar de gehanteerde vertaalstrategieën in een corpus van vier Franse vertalingen (twee vertalingen uit de negentiende, en twee uit de twintigste eeuw). In deze twee onderdelen wordt er steeds teruggegrepen naar de dubbele betekenis van het Franse woord “jeu”: het spel van woorden waar de auteur zich mee inlaat, wordt verbonden aan een ander spel waarbij de vertaler zich sommige speelse vrijheden vooroorlooft bij de vertaling van die anaforen. In dit artikel worden de verschillende syntactische strategieën die de vertaler aanwendt om de vertaling van nominale anaforen lichter te maken geanalyseerd, gaande van ingrepen om de vertaling slechts minder zwaar te maken, tot ingrepen waarbij de nominale anaforen volledig worden weggelaten. De strategieën geven blijk van twee verschillende stilistische oriëntaties: een gerichtheid op een vloeiende tekst bij de negentiende eeuwse vertalers en de gerichtheid op een exacte weergave van de brontekst bij de vertalers uit de twintigste eeuw. De vertaalkeuzen staan niet los van de komische functie die genoemde metaforen in Dickens teksten hebben.

Cet article traite de l'anaphore syntaxiquement lourde, un fait de style récurrent dans *Oliver Twist*, ainsi que des stratégies de traduction rencontrées dans un corpus constitué de quatre traductions françaises (deux traductions du XIX^e siècle, et deux traductions du XX^e siècle). Ces deux processus seront envisagés sous l'angle du « jeu » : ce jeu de langage sur l'anaphore auquel s'adonne l'auteur se double du jeu que donnent certains traducteurs à ces reprises. Cet article analyse les différentes stratégies syntaxiques mises en place en traduction pour alléger l'anaphore nominale, stratégies qui vont de l'allègement de la reprise nominale jusqu'à sa suppression pure et simple.

Elles révèlent deux orientations stylistiques divergentes : un souci de fluidité cibliste pour les traducteurs du XIX^e siècle, contre un souci de précision sourcière pour les traducteurs du XX^e siècle. Ces choix de traduction ne sont pas sans rapport avec la fonction comique dont sont douées ces anaphores dans le texte dickensien.

This article deals with syntactically heavy anaphoras, a recurrent stylistic device in *Oliver Twist*, and with the various translational strategies found in a corpus of four French translations (two translations dating back to the XIXth century and two translations dating back to the XXth century). These two processes will be considered in terms of the double meaning of the French word “jeu” : the play on words the author indulges in is coupled with another kind of “jeu”, that is the licence some translators take in their translations of these anaphoras. This article analyses the various syntactical strategies implemented by the translators so as to make the nominal anaphoras lighter; these strategies range from the “lightening” of the nominal anaphoric noun phrase to its complete suppression. They testify to diverging stylistic orientations : a concern for fluidity, for the the XIXth century translators, compared to a concern for precision, for the XXth century translators. These translational choices are somehow closely linked to the comic function of these anaphoras.